

MAJ : 15/12/22



En partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français <http://www.pnr-vexin-francais.fr/>

Numéro Carif : en cours

Formation Pro-Paille

« Construction en bottes de paille dans le cadre des règles professionnelles »

Publics : tout professionnel de la conception, de l'étude ou de la réalisation souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour accéder à ce marché. -

Objectifs :

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Apprendre à utiliser et maîtriser les Règles Professionnelles de construction en paille.
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille.
- Réaliser la première couche d'accroche d'un enduit sur un support en paille.
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en œuvre de la paille.

Contenu de la Formation :

Jour 1:

- **Unité 1:** Introduction et historique, organisation du chantier et caractéristiques des bottes
- **Unité 2:** Préparation et la découpe des bottes, conditions préalables à l'exécution des parois en paille

Jour 2:

- **Unité 3:** les différentes structures bois et la fabrication de l'ossature bois et remplissage paille

Jour 3:

- **Unité 4:** Mise en œuvre des baies et équipements, mise en œuvre des bottes (ossature en place)

Jour 4:

- **Unité 5:** Mise en œuvre des enduits, parements et bardages. Tests écrits et validations.

Jour 5:

- **Unité 6:** Concevoir un argumentaire sur la construction paille, identifier et réparer les désordres.

Chaque participant doit apporter le livre sur les règles professionnelles
(essentiel pour l'épreuve de validation)

Pré-requis : être un professionnel du bâtiment : charpentier, architecte, maître d'œuvre, maçon...ou être en reconversion professionnelle dans le bâtiment –ou être agriculteur producteur de paille

Validation : validée par un examen final donnant lieu à une attestation de réussite.

Indice de satisfaction : 3,9/4 (29 stagiaires 2022) **validation examen :** 100 %

Effectifs : de 8 à 12 participants

Formateurs :

Eric HANDRICH : (entreprise Ecodomus) artisan membre du réseau français de la construction paille (RFCP), formateur Propaille. A accompagner plusieurs projets d'auto-construction en paille.

Emmanuel DERAGNE : (entreprise FEED) Etude technique ossature bois ATMO Formation Professionnelle Formation à l'auto-construction. Assistance technique sur chantier

Lieu : pôle éco-construction et rénovation énergétique à Vigny (95)

Modalités d'accès : Entretien téléphonique et fiche d'inscription. *
limite inscription le 27 janvier 2023

Dates : du 2-3 et 6-7-8 février 2023

Durée de l'action de formation : 35 heures

pour les prises en charge (Pole emploi ou OPCO) la demande de devis doit être faite au plus tard un mois avant le début du stage

Prix : 1400 € Non assujetti à la TVA au titre de la formation professionnelle soit 40€/h

Pour le moment cette formation n'ouvre pas droit à une prise en charge CPF

* Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap.

Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP